



## Refus de paiement par cheque

Par **marie manuela**, le **02/10/2008** à **11:24**

lors de l'inscription des mes 3 enfants a des activités sportives je me suis vu refuser le paiement par cheques par crainte de retour impayé et de plus la personne appel la banque devant moi qui ne reponds pas je paye la totalite soit 611 euros par carte bancaire alors que sur le reglement on peut paye par cheque en 3 ou 4 fois sans frais  
je n'ai aucun soucis financier mais je me suis vu humiliée devant cette facon de proceder de plus mes revenus ne me donne droit a aucune aide je me demande donc comment procede le centre pour les personnes qui ont des revenus inf et qui peuvent donc avoir des aides  
je souhaite établir un courrier au responsable ( il faut savoir qu c'est soit disant la responsable qui m'a acceuilli) ainsi qu'au Maire de la commune car je trouve cela inadmissible mais surtout dégradant et j'aimerais avoir votre aide pour établir un courrier qui porte avec les mots qu'ils faut

Par **Marion2**, le **02/10/2008** à **22:16**

Bonsoir marie manuela,  
Déjà avant de contacter le Maire, il faut savoir si la Mairie verse des subventions sur ce ou ces clubs sportifs.  
Déjà, si dans le règlement il est indiqué que vous pouvez payer en plusieurs fois sans frais, je ne vois pas pourquoi cette personne a exigé un paiement total. Avec 3 enfants, c'est quand même une somme importante.  
De plus, je trouve inadmissible que cette même personne se soit permise de vouloir contacter votre banque. De toutes façons, la banque ne lui aurait jamais donné le moindre renseignement par téléphone, secret professionnel oblige, et heureusement.  
Vous avez eu tort d'accepter de régler l'intégralité.

Donnez moi les renseignements pour savoir si la Mairie donne des subventions à cette association.

Je vous aiderai à rédiger votre ou vos lettres.

Ecrivez-moi sur mon e-mail

[mol.ly@live.fr](mailto:mol.ly@live.fr)

Bon courage